



Association loi 1901

**AMAP DE SENLIS
CONTRAT D'ENGAGEMENT
PONCTUEL
«Endives bios
produites dans l'Oise»
Mars/Avril 2018**

entre le consommateur

Et

Distribution :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

**Nicolas FRAMERY
73 rue de Rantigny Vaux
60290 Cambronne les Clermont**

**22 Mars 2018
5 Avril 2018
19 Avril 2018**

Tél :

Mail :

Contrat moral :

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans le contrat moral de l'Amap signé chaque année et accompagné de l'adhésion annuelle obligatoire (15€), et en particulier, à accepter la saisonnalité du contenu des paniers, à soutenir le producteur dans les moments difficiles et à participer activement à la bonne organisation des permanences au moins 2 fois par an.

Contrat Endives Bio :

Quantité : multiple de 1 kg - Prix : 4 euros le kilo – 3 livraisons possibles

Les endives seront pesées sur place, merci de penser à apporter vos contenants.

	22 Mars 2018	5 Avril 2018	19 Avril 2018	Total
Quantité (kg)				
Prix total (4 euros le kilo)				

Modalités de règlement :

Le montant du contrat doit être réglé à la signature du contrat.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Nicolas Framery.

	Banque	Montant	n° de chèque	Encaissement
1				Fin Mars 2018

Senlis, le

(Signature producteur)

(Signature adhérent)

(Signature référent)

Nicolas Framery

Anne-Marie Wattellier

Adresse courriel référente contrats légumes : amapannemarie@laposte.net